3.5 PHASE D'EXÉCUTION

PIÈCE I – Index et consignes pour les programmes de vérification

Nom du document	Index et consignes pour les programmes de vérification
Numéro du document	3.5I
Utilisation	Ce document fournit un plan détaillé à l'AVO pour le travail de vérification se rapportant à chacun des programmes commerciaux applicables au client.
Créé le	Le 6 janvier 2003
Dernière mise à jour	Le 28 février 2007
Détenteur du document	
Division	Gestion des activités d'observation AC
Personne-ressource	Communiquez auprès de votre bureau local de la vérification de l'observation http://cbsa.gc.ca/contact/listing/indexpages/index-f.html
Autres intervenants	

Programmes de vérification

Une liste de contrôle pour un programme de vérification est un énoncé détaillé du travail de vérification qui doit être effectué durant la vérification. Il stipule l'objectif et les procédures à suivre durant la vérification de chacun des programmes commerciaux qui s'appliquent au client. Au fur et à mesure que chaque étape du programme est finalisée, l'AVO doit apposer ces initiales et faire les renvois au document de travail qui a été utilisé. Si une étape n'a pas été finalisée, l'AVO doit en indiquer le motif en fournissant une brève explication à côté de l'étape. Lorsqu'une étape ne peut pas être finalisée, l'AVO doit décider si une autre étape doit être entreprise afin d'atteindre l'objectif de ce programme commercial. L'information sur le programme doit être entrée dans le Classeur de la gestion de l'observation pour toutes les vérifications.

Index des programmes de vérification

Pièce	Programmes de vérification
J	Déclaration en détail (procédures compensatoires)
K	Exonération des droits / Drawbacks
L	Marchandises frappées d'embargo
M	Utilisation Ultime
N	Taxe sur les produits et services
O	Origine – Exportateurs (programmes uniques)
P	Origine – Importateurs (traitement tarifaire) programmes multiples
Q	Classement tarifaire
R	Établissement de la valeur
S	Loi sur les mesures spéciales d'importation
T	Statistique Canada